

Pour la saison en salle (hiver) le club a obtenu 10 médailles dont deux titres au niveau départemental et 2 titres au niveau régional et une place de finaliste (8^{ième}) pour Matéo Gadani au championnat d'épreuves combinés. Nos benjamins et minimes ont participé à de nombreux triatlons en salle et remportés 10 médailles dont 2 premières places. Le Vincennes Athletic a participé à de nombreux cross ou courses sur route cet hiver avec 4 médailles obtenues.

Pour la saison outdoor, les athlètes du Vincennes Athlétic ont brillé sur la piste avec 10 titres aux départementaux et 7 titres aux championnats régionaux avec un total de 39 médailles en tout. Pour couronner la saison, 2 minimes qualifiés aux pointes d'or avec Léna Okitadjanga et Graig Briquet qui termine 2^{ième}. Matéo Gadani termine également 8^{ième} aux championnats de France d'Epreuves combinés Outdoor.

Pour couronner une saison remarquable, Graig Briquet bat le record de France du 50mH et celui du pentathlon. Enfin, les athlètes Graig Briguet, Luc Brewin, Esteban Riffaud et Mattéo Gadani remportent la médaille d'argent de la coupe de France des sauts.

Concernant le tour printanier, le Vincennes Athlétic remporte le challenge départemental d'Equi'athlé.

Sur la route, les « séniors » du VA se sont distingués à plusieurs reprises avec :

- Un titre départemental au semi-marathon (Laeticia Poggi)
- 4 athlètes qualifiés au championnat de France du 10 Kms : Sandrine Gauge, Noëlla Voisin, Laeticia Poggi, Eric Tessier
- 2 athlètes qualifiés au championnat de France de semi-marathon : Laeticia Poggi, Jacques Jullian
- 1 athlète qualifié au championnat de France de marathon : Jacques Jullian.
-

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier.

Sonia Lorente-Gonzalez, trésorière, expose le bilan financier de la saison 2017-2018.

Cette année, les dépenses sont supérieures aux recettes pour un montant de 3018 €. Cette différence a été financée par les fonds propres du club. Elle s'explique par une augmentation de tous les postes de dépense.

L'achat des javelots, tentes pour les cross et autres équipements pédagogiques était une priorité pour l'année 2017-2018. Pour faire face à ces dépenses, le club essaie de trouver des autres voies de financement, exemple : une vente des basquettes a été organisée en septembre 2017 et une demande de subvention exceptionnelle a été faite auprès de la Mairie qui nous a répondu favorable avec une subvention exceptionnelle de 3000€ utilisé pour l'achat d'équipements. Toute initiative des membres ou partenaires du club est la bienvenue sur ce sujet.

Le club a aussi investi dans des t-shirts VA qui servent aux athlètes pour les compétitions.

Concernant le stage de Houlgate : le bilan économique sera neutre. L'objectif a été de demander aux familles le juste nécessaire et la subvention accordée par le Département reçue en octobre 2018 couvrira le manque à gagner.

Sonia Lorente-Gonzalez expose le budget prévisionnel 2018-2019 avec les principales dépenses à provisionner pour la saison 2018-2019.

L'année 2018-2019 sera une année où il faudra limiter les dépenses au strict minimum au vue de la baisse des adhérents. Etant donné que le club a investi dans le matériel durant la saison 2017-2018, on devrait limiter les dépenses sur ce poste durant l'année 2018-2019.

Le club souhaiterait investir dans des débardeurs compétition pour les adultes et les athlètes à partir de minimes. Il faudra voir comment financer cette dépense.

Le bilan économique pour le stage de Houlgate en 2019 sera fait sous le même principe qu'en 2018.

Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité (document joint en annexe).

La trésorière soumet également vote la fermeture du compte à la Banque postale.

En effet, rencontrant beaucoup de difficultés dans la gestion au quotidien avec la Banque Postale (remise de chèque, pas de conseiller attiré, ..), le bureau a décidé de fermer le compte à la Banque Postale et d'ouvrir un compte au Crédit Mutuel de Vincennes. Ce changement prendra un peu de temps car il faut signifier ce changement auprès de l'ensemble des organismes concernés.

L'assemblée générale vote à l'unanimité la fermeture du compte à la Banque Postale.

4. Les objectifs du Vincennes Athletic pour la saison 2018– 2019.

♦ Durant cette deuxième année de gestion, la nouvelle équipe dirigeante s'est attachée à poursuivre l'ensemble des activités du club. Pour la saison 2018-2019, nous avons ouvert un nouveau créneau pour les minimes débutants. Ceci a permis de scinder les groupes en deux permettant aux athlètes confirmés de continuer à progresser et aux nouveaux de progresser de manière plus rapide, le groupe étant plus homogène. Pour ce faire, nous avons dû recruter un nouvel entraîneur (Philippe Bobin – ayant participé aux jeux Olympiques de Montréal en 1976) pour s'occuper d'un deuxième groupe de cadets permettant de faire des groupes de niveau plus homogènes que les années précédentes.

♦ Le principal objectif demeure toutefois la formation technique et la préparation des athlètes de toutes catégories :

- Pour les plus jeunes (EA, poussins), en adoptant une approche ludique et pluridisciplinaire afin de les fidéliser.
- A partir de la catégorie benjamins, en offrant une formation technique plus poussée et en incitant les adhérents à suivre des formations pour devenir jury sur les compétitions pour les accompagner sur les compétitions au plus haut niveau, leur permettre de participer à des déplacements ou compétitions par équipe et favoriser une bonne image du club.

5. Élection au comité de direction.

Lors de l'Assemblée Générale du 1/12/2018, nous n'avons enregistré une nouvelle candidature et aucun départ de membres du comité de direction.

Les membres du comité de direction, élus pour 4 ans selon l'article 6 de nos statuts, sont désormais au nombre de 16 :

- Elus en 2012 : Régis Tourne (et Yves Ricou, membre d'honneur)
- Elue en 2013 : Noëlla Voisin
- Elu en 2014 : Thierry Pothier
- Elues en 2015 : Jocelyne Lebegue, Anne-Line Lebreton, Fabienne Boutier-Imezgaren, Sonia Lorente-Gonzalez et Sylvie Coubronne
- Elus en 2016 : Adrian Brewin, Guillemette Dezani, Léna Dibau, Aude Elurse, Gabriel Gadani, Valérie Lagiere-Labedade, Jacques Playe et Damien Roehig.
- Elus en 2018 : Carole TARJU

Concernant les membres du bureau, Sylvie Coubronne indique qu'elle ne peut plus assurer la fonction de Présidente pour des raisons professionnelles mais reste néanmoins au bureau.

- Sonia Lorente-Gonzalez aux fonctions de Trésorière et Thierry Pothier aux fonctions de Secrétaire.
- Adrian Brewin aux fonctions de Vice-Président suppléant de la Présidente, Les statuts de l'Association ne prévoyant pas expressément la possibilité d'une double présidence, la présidente se réserve la possibilité de proposer ultérieurement aux adhérents réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, un projet de modification des statuts précisant notamment les modalités de cette double présidence.

- Aude Elurse aux fonctions de Trésorière Adjointe, et Valérie Lagiere-Ladedade, Noëlla Voisin, Jocelyne Lebegue et Guillemette Dezani aux fonctions de Secrétaires Adjointes.

Quelques parents manifestent leur souhait d'aider les membres du bureau à la gestion du club :

- Karin Okitadjanga
- Annabelle Laviolette
- Amélie Canon
- Nathalie Coste

6. Questions diverses :

Annabelle Laviolette demande s'il n'est pas possible de proposer un deuxième entraînement pour les éveils athlétiques. Le bureau répond par la négative car cette expérience a déjà été tentée sans succès dans le passé : la plupart des enfants terminaient les entraînements fatigués. Par expérience, l'ouverture d'une deuxième créneau le samedi matin mobilisait les entraîneurs mais ne rencontrait pas le succès escompté auprès des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les adhérents, les parents, les membres du Comité de Direction, les entraîneurs et les représentants de la mairie présents à cette assemblée générale ordinaire, puis clôt ladite assemblée à 20h00 et invite les participants à un partager un moment convivial.

La Présidente
Sylvie Coubronne

Le Secrétaire
Thierry Pothier